

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-235

« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le mardi 16 décembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : lundi 8 décembre 2025 - Secrétaire de séance : André MOINGEON

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 64 - Nombre de pouvoirs : 7 - Nombre de votants : 71

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Hélène BROUSSE, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Claire RAMONDOT, Elisabeth LAROCHE, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN (jusqu'à la délibération n°2025-255), Nazarelo ALONSO (jusqu'à la délibération n°2025-245), Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Gaël ALLAIN (à partir de la délibération n°2025-222), Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Sylvie SONNERY (à Daniel GUEUR), Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Françoise GARIBIAN (à Estelle BARBARIN), Dominique DALLOZ (à André MOINGEON), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Eric BEAUFORT (à Lionel CHAPPELLAZ), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

Etais excusé et suppléé : Dominique DELOFFRE (par Hélène BROUSSE).

Etaient excusés : Lionel MANOS, Jean-Luc RAMEL, Jean-Alex PELLETIER, Frédéric BARDOT, Michel MITANNE, Sylviane BOUCHARD.

Etaient absents : Jean PEYSSON, Joël MATHY, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Groupement de l'Ain des Meilleurs Ouvriers de France pour le déplacement de Madame Agnès DUFLOT, Meilleure Ouvrière de France et artisan d'art du territoire, à l'Exposition Universelle d'Osaka (Japon)

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1111-2, L. 2121-29 et suivants relatifs aux compétences des collectivités territoriales et à l'attribution de subventions ;

VU l'avis favorable de la commission commerce et agriculture du 9 septembre 2025 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 2 décembre 2025 ;

CONSIDERANT que cette action s'inscrit pleinement dans les objectifs communautaires de soutien aux savoir-faire locaux ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, présente la demande de subvention de l'association Groupement de l'Ain des Meilleurs Ouvriers de France pour le déplacement de Mme Agnès DUFLOT, Meilleure Ouvrière de France et artisan d'art du territoire, à l'Exposition Universelle d'Osaka (Japon).

L'association Groupement de l'Ain des Meilleurs Ouvriers de France, affiliée à la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France, a pour principales missions la promotion du titre « Meilleur Ouvrier de France » ; de contribuer à soutenir la Culture, le Patrimoine, les Métiers, l'Innovation technologique, favorisant ainsi le développement économique ; et de d'entretenir des relations contractuelles avec l'ensemble des institutions et partenaires publics ou privés.

.../...

Dans le cadre de l'Exposition Universelle 2025 d'OSAKA au Japon, une délégation de 30 Meilleurs Ouvriers de France (MOF) était présente dans la salle EVENT du pavillon FRANCE du 23 au 30 septembre dernier. Cette présence constituait une occasion unique de mettre en valeur le savoir-faire des Meilleurs Ouvriers de France.

Le Groupement de l'Ain des Meilleurs Ouvriers de France était représenté par Agnès DUFLOT - MOF 2023 – dentellière aux fuseaux passionnée par son métier depuis bientôt 40 ans. Agnès DUFLOT, résidente d'Ambérieu-en-Bugey depuis mai 2008, a exposé à Osaka certaines de ses œuvres et a réalisé sur son stand des démonstrations retransmises sur écran géant. Ce déplacement visait également à faire rayonner la passion et le talent des MOF en vue de futures invitations à divers événements nationaux ou internationaux.

Le budget prévisionnel de cet évènement se monte à 4 000 € avec un soutien financier du Département de l'Ain et de l'association Groupement Régional des Meilleurs Ouvriers de France. Afin de permettre de compléter le financement de ce déplacement, il est proposé de soutenir financièrement l'association à hauteur de 400 €, via le versement d'une subvention.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE d'accorder un soutien de 400 € à l'association Groupement de l'Ain des Meilleurs Ouvriers de France pour le financement du déplacement de Madame Agnès DUFLOT, Meilleure Ouvrière de France et artisan d'art du territoire, à l'Exposition Universelle d'Osaka (Japon).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 19 décembre 2025*

Publiée le 22 DEC. 2025

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

